



**PRÉFÈTE  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **BILAN DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020.**

département des Landes - Bilan officiel

**143**

**accidents**

**26**

**tués**

**162**

**blessés**

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

<b>1°) Bilan de l'accidentalité en France (métropole et outre-mer) .....</b>	<b>2</b>
<b>2°) Bilan de l'accidentalité dans les Landes .....</b>	<b>4</b>
a) L'accidentalité depuis 2016 .....	5
b) Les blessés en 2020 .....	6
c) Les tués en 2020 .....	6
d) Temporalité des accidents .....	7
e) Localisation des accidents en 2020 .....	8
<b>3°) Conclusion .....</b>	<b>10</b>
<b>4°) Historique de l'accidentalité Landaise .....</b>	<b>11</b>

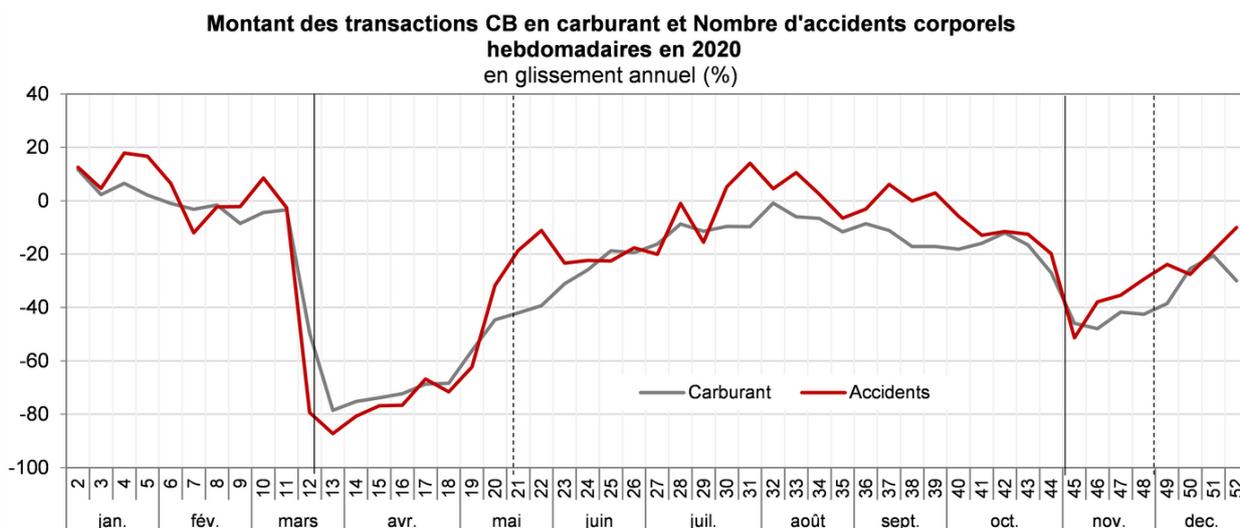
## 4 - L'ACCIDENTALITÉ DANS LES LANDES EN 2020

### 1°) Bilan de l'accidentalité en France (métropole et outre-mer)

2 780 personnes sont décédées en 2020 sur les routes de France, en métropole ou en outre-mer. Ce chiffre, inférieur de 21% à celui de 2019, est historiquement bas. Cette évolution s'explique en grande partie par les effets de la pandémie mondiale de la Covid-19. Le nombre d'accidents baisse de - 19 % et le nombre de blessés de - 20 %.

Les pouvoirs publics ont confiné la population sur deux périodes, du 16 mars au 10 mai et du 30 octobre au 13 décembre. En dehors de ces périodes, des couvre-feux nationaux et/ou locaux ont été mis en place. Durant ces périodes de restriction, les déplacements professionnels et touristiques ont été fortement réduits, comme en atteste la diminution de la consommation des ménages en carburant.

L'évolution de l'accidentalité hebdomadaire en 2020 par rapport à 2019 suit la même tendance que le montant des transactions carte bancaire (CB) en carburant. Ce montant de transactions, qui représente la consommation des ménages en carburants, permet de repérer les points de reprise d'activité liée aux déplacements de véhicules thermiques, notamment suite au premier dé-confinement en mai 2020 ainsi que pendant la période estivale.



Lecture : lors de la semaine 47 (16-22 novembre), les montants de transactions par carte bancaire CB en carburant étaient inférieurs de 42 % au montant de la semaine 47 de 2019, le nombre d'accidents étaient inférieurs de 36% au nombre de la semaine 47 de 2019. Les traits verticaux indiquent respectivement le début du premier confinement, sa fin, le début du deuxième confinement et son allègement.

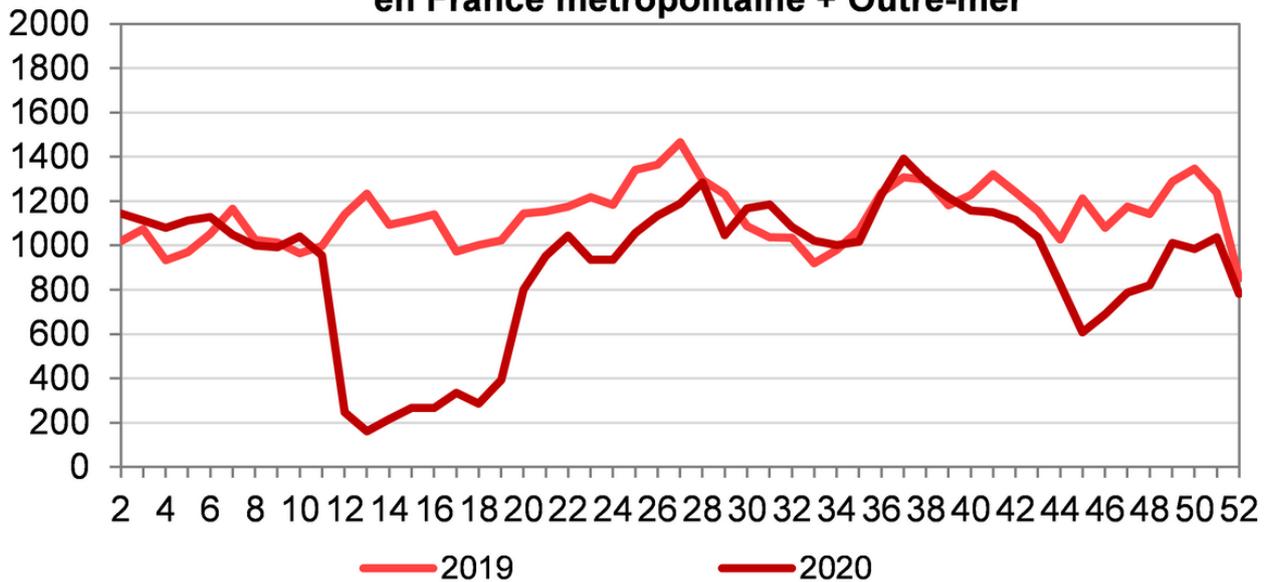
Note : la dynamique de ces montants de transactions bancaires peut traduire, à partir du mois de mars, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire, cette tendance étant corrigée dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Sources : Cartes Bancaires CB, données de caisse d'enseignes de la grande distribution (pour l'alimentation), calculs Insee.

ONISR – données définitives jusqu'en 2020 (séries labellisées).

Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre, en France entière. Cette réduction des déplacements a logiquement eu un effet positif sur l'accidentalité routière.

### Nombre d'accidents par semaine, en 2020 et 2019, en France métropolitaine + Outre-mer



Source : ONISR – données définitives jusqu'en 2020  
Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre, en France entière

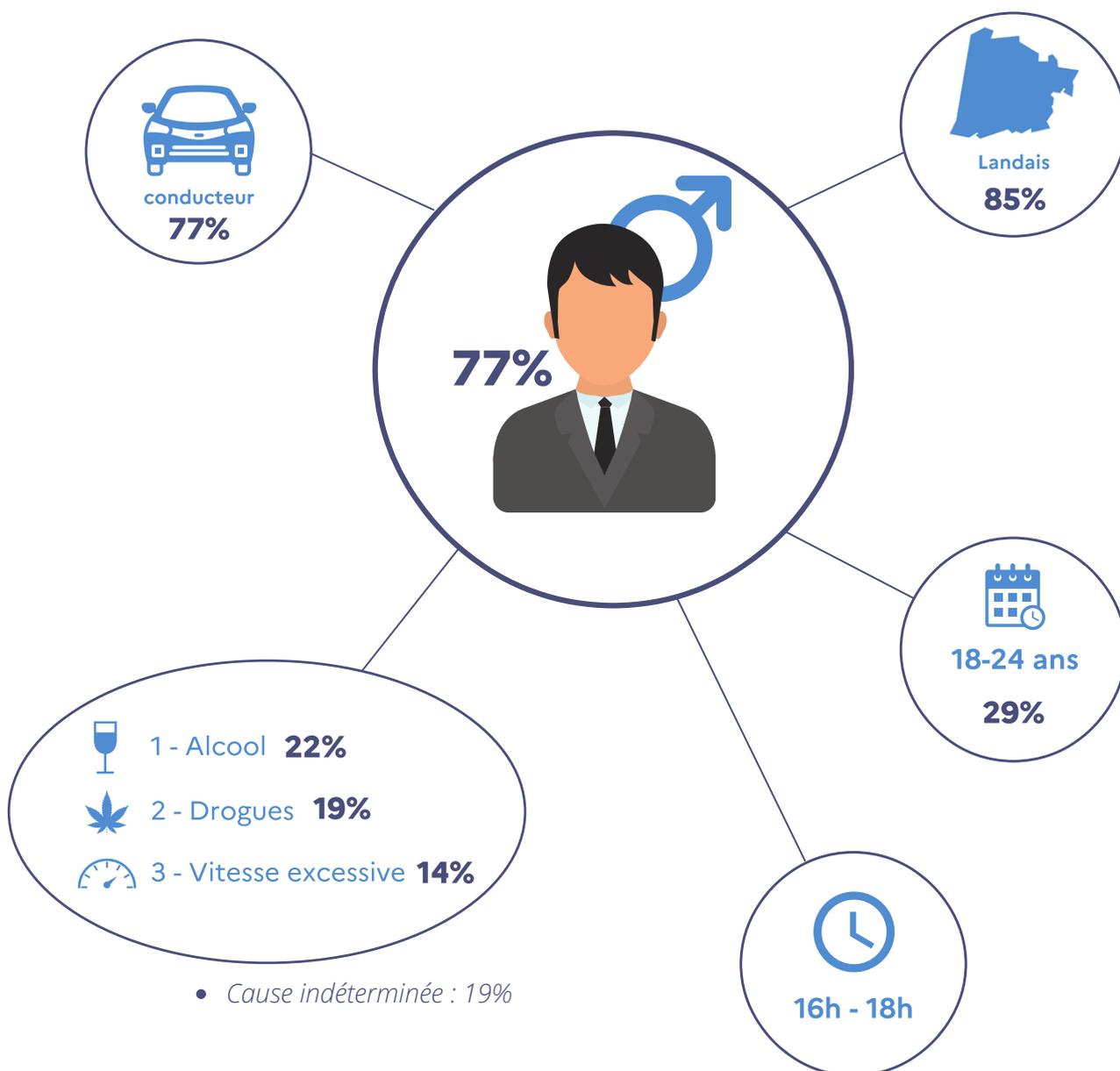
L'interprétation des impacts de la pandémie sur l'accidentalité routière est complexe car, au-delà de la baisse du nombre globale de kilomètres parcourus, les confinements et déconfinements ont fortement influencé de plusieurs façons les comportements de déplacement des usagers : par exemple, en raison des règles de distanciation sociale, beaucoup d'usagers ont changé de modes de déplacement, notamment en zone urbaine où les modes individuels (marche, trottinettes et autres engins de déplacement personnel, vélos, deux-roues motorisés, voitures) ont été privilégiés aux transports en commun.

## 2°) Bilan de l'accidentalité dans les Landes

26 personnes sont décédées en 2020 sur les routes des Landes. Ce chiffre, inférieur de 7% à celui de 2019, est historiquement bas (seconde année la moins mortelle, -2. 22 tués en 2017). Si les chiffres avaient suivis la baisse de la mortalité en France, le nombre de tués aurait dû être de 22, pour le département des Landes en 2020.

Cette évolution s'explique en grande partie par les effets de la pandémie mondiale de la Covid-19. Le nombre d'accidents baisse de - 19 % et le nombre de blessés de - 21 %. (Identique aux chiffres nationaux).

Le profil type d'un tué dans le département des Landes en 2020 :



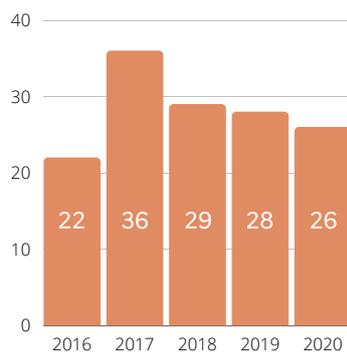
## a) L'accidentalité depuis 2016 :

Accidents depuis 2016 :



Moyenne sur 5 ans : 168 accidents (-25)

Personnes tuées depuis 2016 :



Moyenne sur 5 ans : 28 tués (-2)

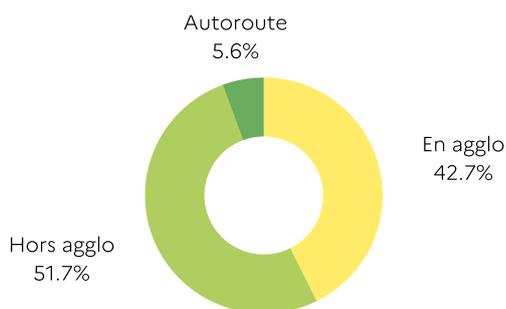
Personnes blessées depuis 2016 :



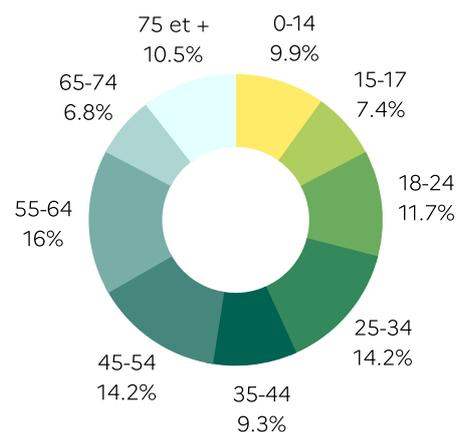
Moyenne sur 5 ans : 195 blessés (-33)

## b) Les blessés en 2020

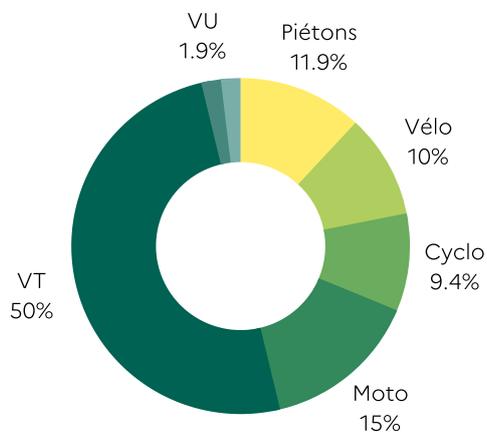
Accidents suivant le milieu :



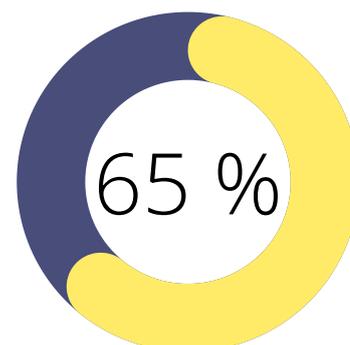
Tranches d'âges des blessés :



Catégories des blessés :



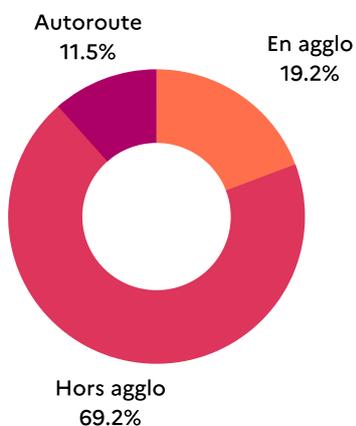
Accidents selon jour/nuit :



65% de jour, 35% de nuit.

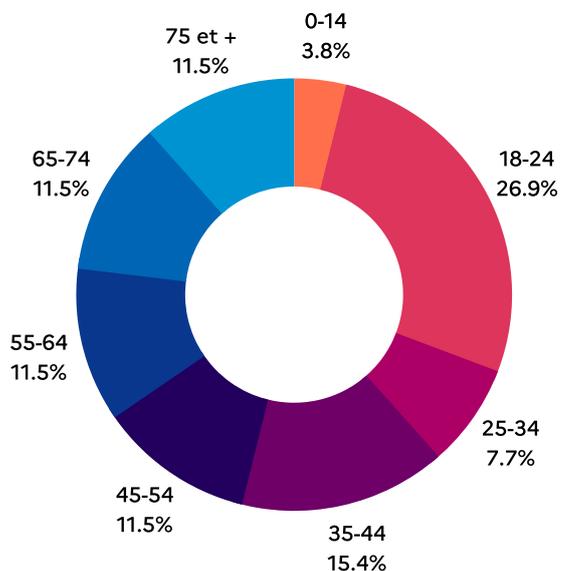
## c) Les tués en 2020

Tués suivant le milieu :



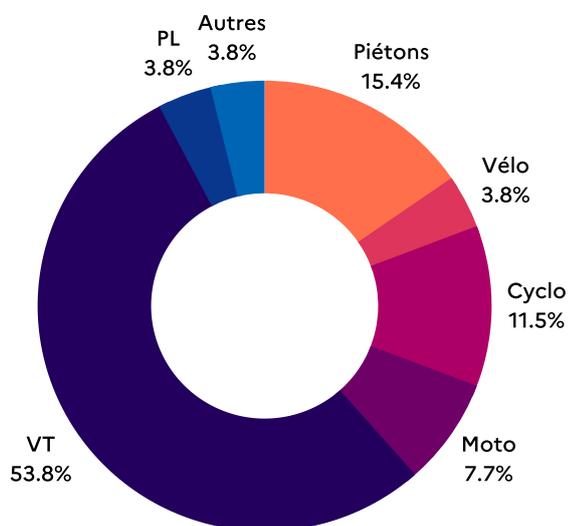
Les accidents mortels se déroulent principalement hors agglomération.

Tranches d'âges des tués :

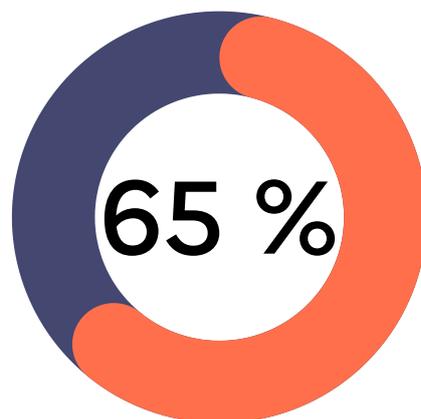


La catégorie d'âge la plus touchée est celle des 18-24 (27%), suivi des 65 ans et plus (23%).

Catégories des tués :



Tués selon jour/nuit :



65% de jour, 35% de nuit.

Total des tués : 26. (21 hommes, 5 femmes) :



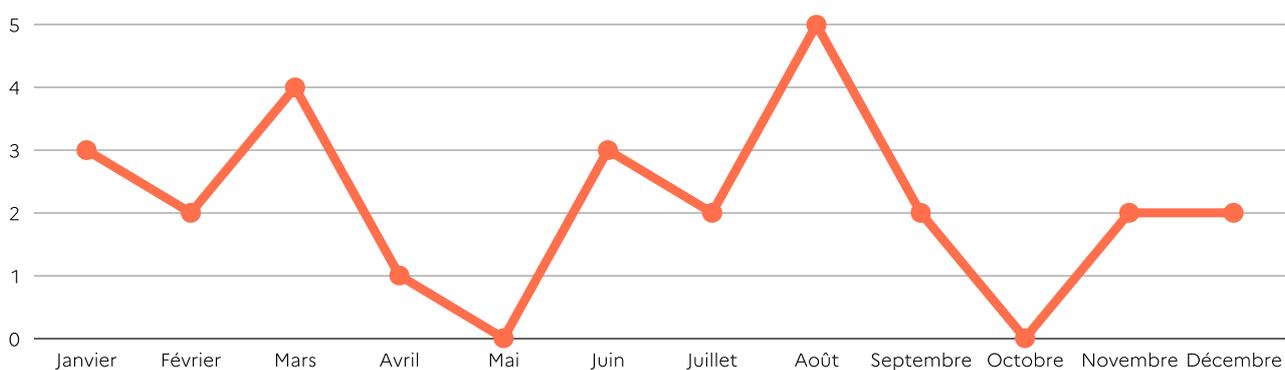
## d) Temporalité des accidents

Accidents selon l'heure et semaine / week-end :

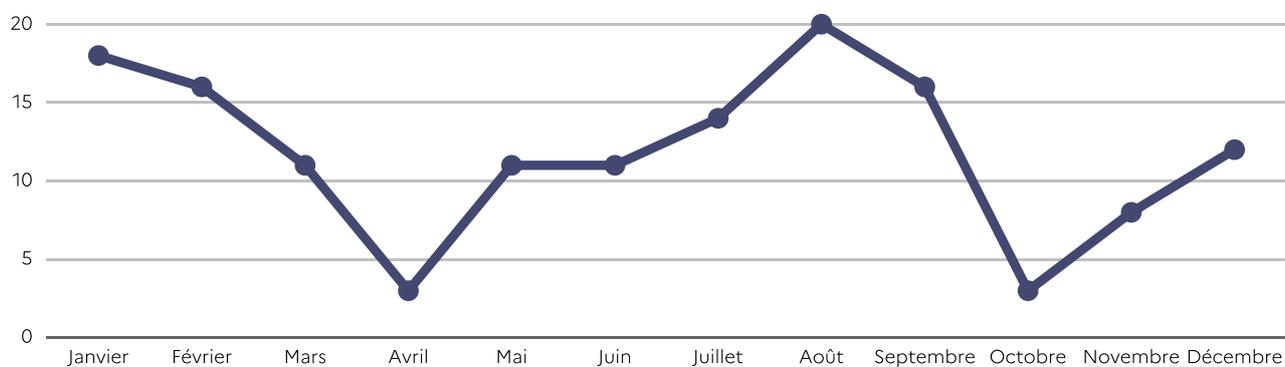


	Accidents	Tués
Lundi	16	4
Mardi	14	3
Mercredi	19	3
Jeudi	24	5
Vendredi	23	4
Samedi, veille, fête	22	6
Dimanche et fête	25	1

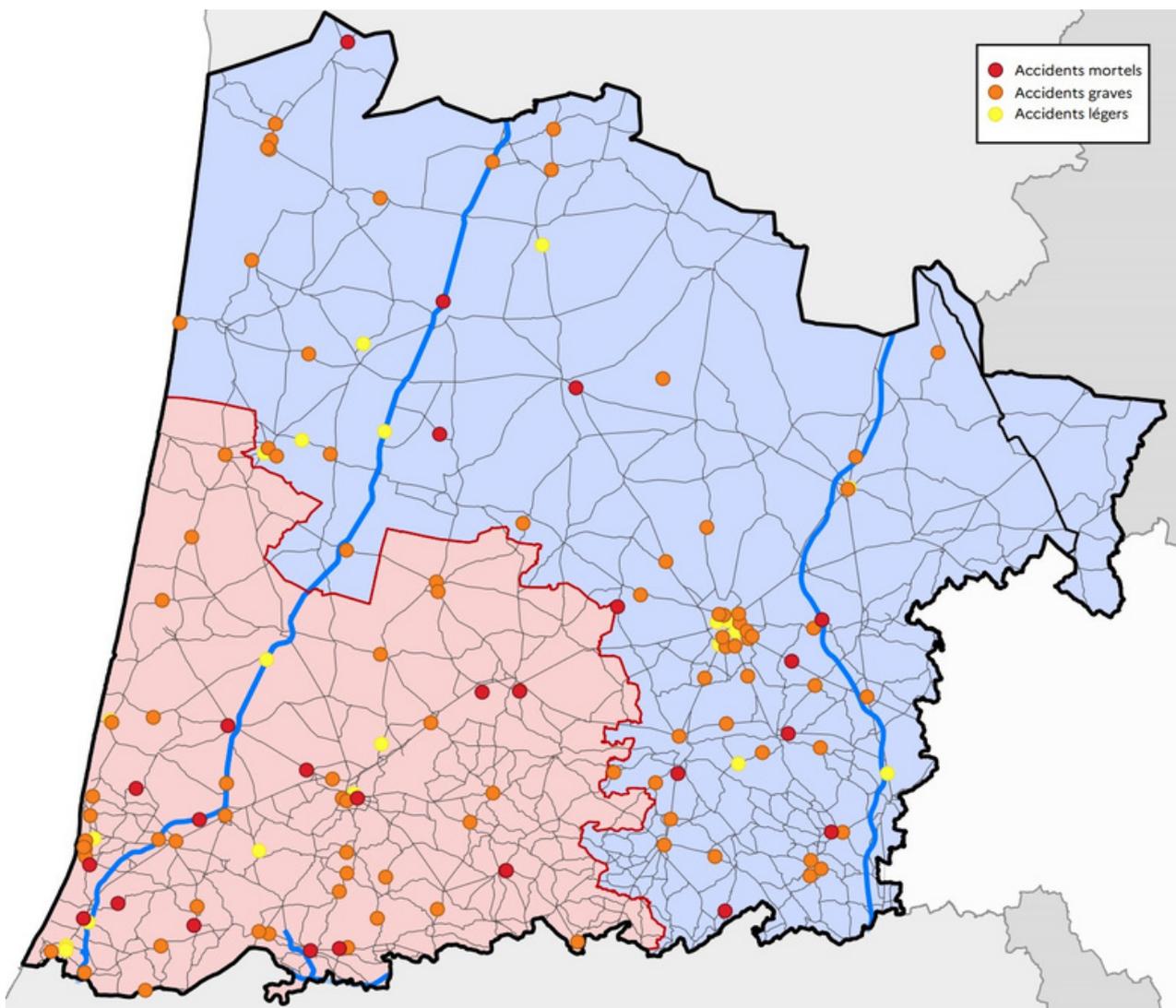
Nombres de tué(s) par mois [2020]



Nombres d'accidents par mois [2020]

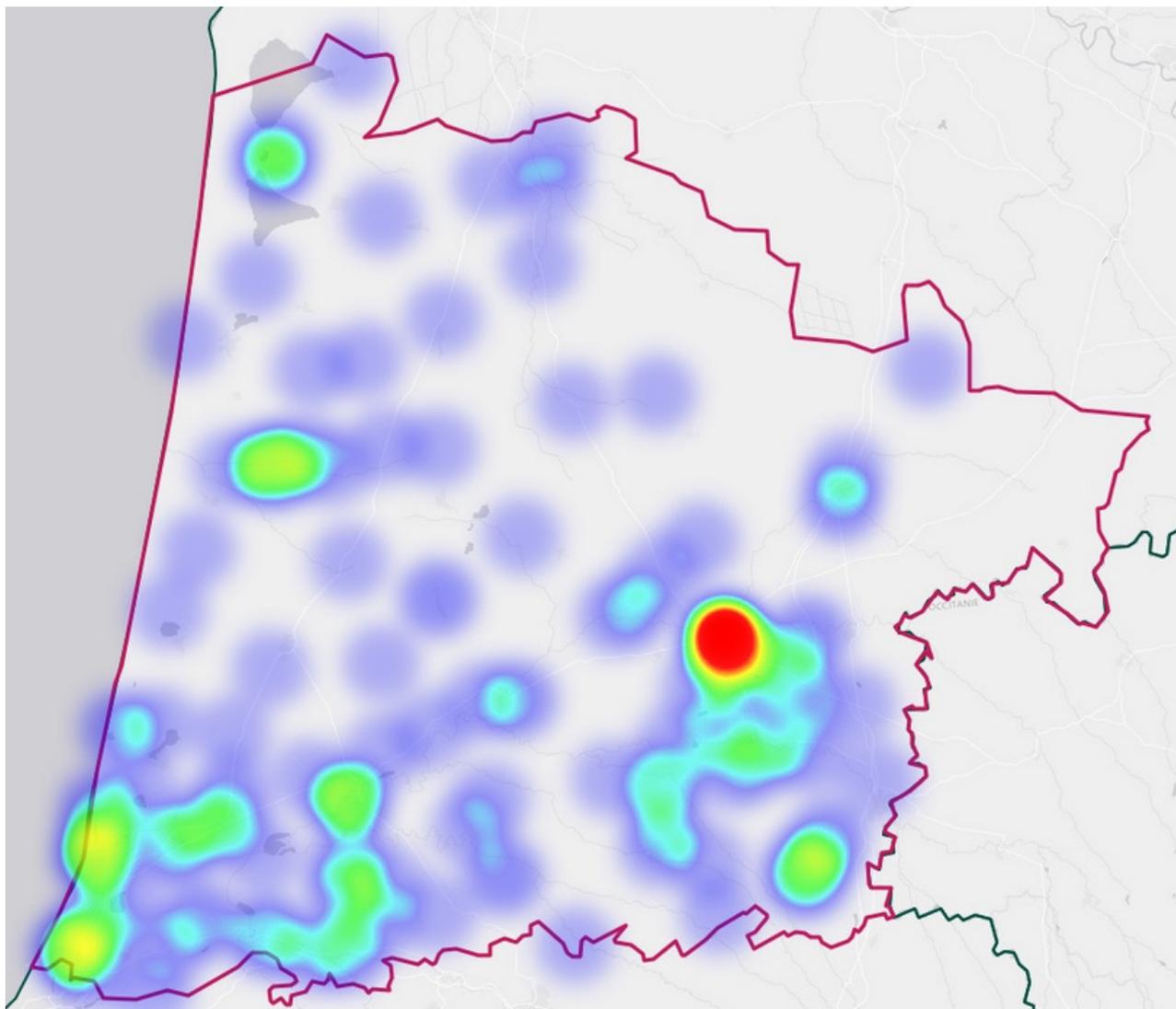


### e) Localisation des accidents en 2020 :



Les accidents se concentrent sur la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan, principalement pour des accidents légers, ou graves, et sur les communautés de communes de Marenne Adour Côte Sud, et du Pays Tarusate.

## Carte de chaleur des accidents en 2020 :



Les accidents se concentrent sur la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan, principalement pour des accidents légers, ou graves, et sur les communautés de communes de Marenne Adour Côte Sud, et du Pays Tarusate.

### **3°) CONCLUSION :**

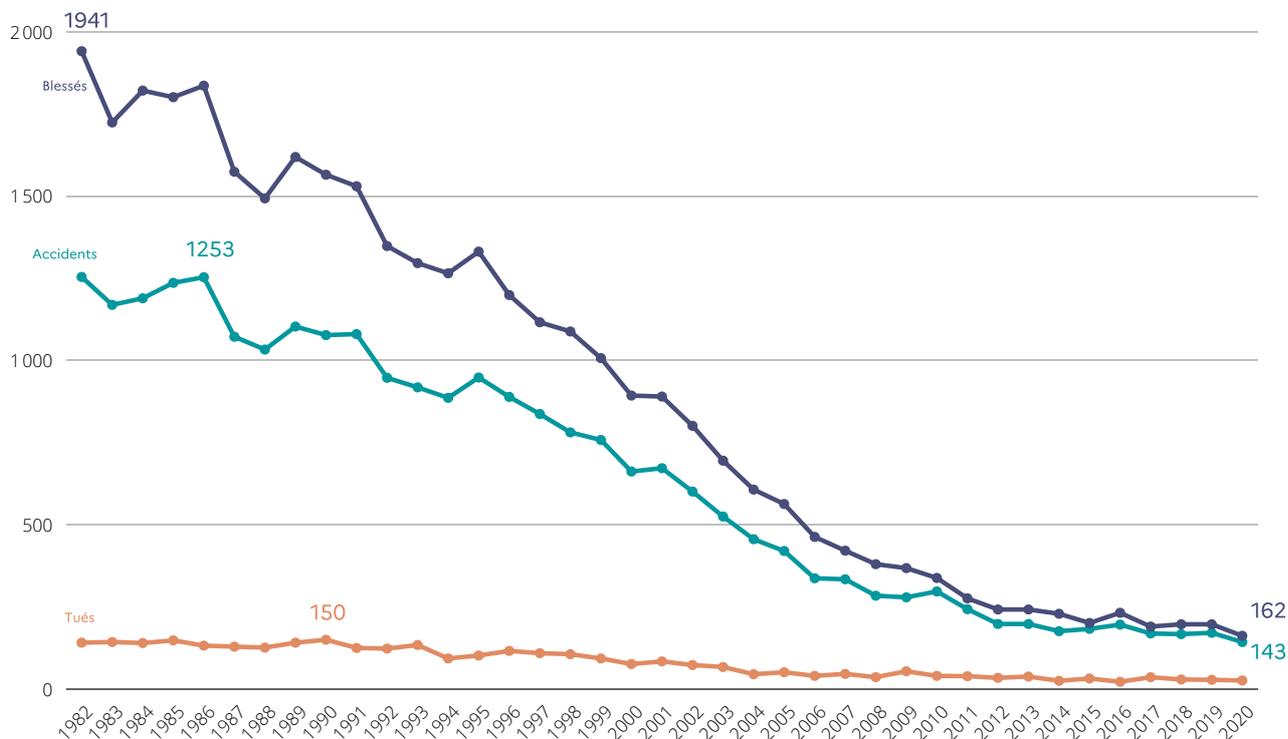
L'interprétation des impacts de la pandémie sur l'accidentalité routière est complexe car, au-delà de la baisse du nombre globale de kilomètres parcourus, les confinements et déconfinements ont fortement influencé de plusieurs façons les comportements de déplacement des usagers : par exemple, en raison des règles de distanciation sociale, beaucoup d'usagers ont changé de modes de déplacement, notamment en zone urbaine où les modes individuels (marche, trottinettes et autres engins de déplacement personnel, vélos, deux-roues motorisés, voitures) ont été privilégiés aux transports en commun.

D'un point de vue général, l'accidentalité et la mortalité touchent principalement les hommes, Landais, entre 18 et 24 ans, conducteur d'un véhicule léger ou utilitaire, hors agglomération. Les créneaux horaires sont de 16h à 18h, les samedis et jeudis, et veille et jours de fête.

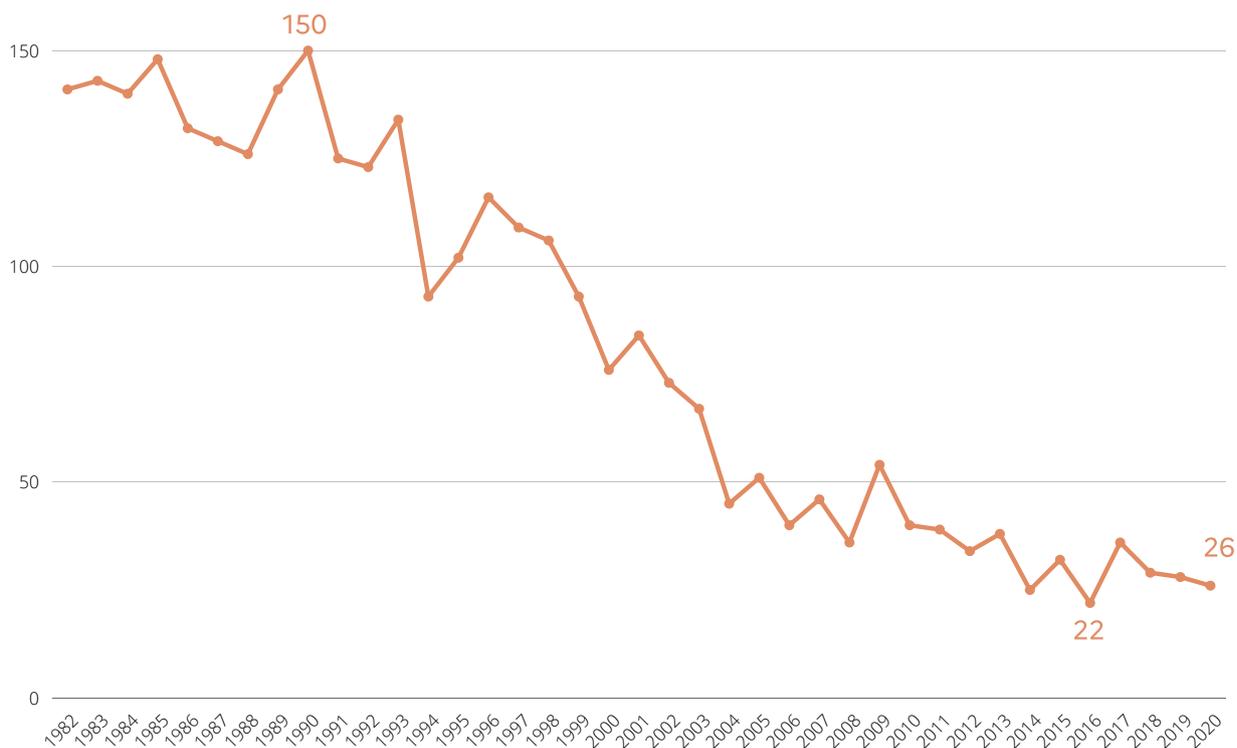
Les causes des accidents mortels sont principalement l'alcool, les stupéfiants, et la vitesse excessive ou inadaptée.

## 4°) HISTORIQUE DE L'ACCIDENTALITÉ LANDAISE

Historique de l'accidentologie dans les Landes depuis 1982 :



[Zoom] Historique des tués dans les Landes depuis 1982 :



	Année	Accidents	Tués	Blessés
Création de la DSCR / Limitation sur chaussée mouillée	1982	1254	141	1941
0.8 g/l : taux délictuel	1983	1169	143	1724
	1984	1189	140	1821
	1985	1236	148	1801
Retrait immédiat du permis en cas d'ivresse	1986	1253	132	1838
	1987	1072	129	1574
Mise en place du PDASR	1988	1033	126	1493
	1989	1103	141	1619
Limitation à 50km/h en agglomération	1990	1077	150	1565
	1991	1080	125	1530
Permis à points / Contrôle technique	1992	947	123	1348
Création de l'ONISR	1993	918	134	1296
Alcoolémie > 0.7 g/l / Limitation jeune conducteur	1994	886	93	1265
Alcoolémie > 0.5 g/l : taux contraventionnel	1995	948	102	1331
Modification d'accès au permis moto	1996	889	116	1199
Brevet de sécurité routière obligatoire (cyclo)	1997	837	109	1116
	1998	781	106	1088
Pictogramme sur les boites de médicaments	1999	758	93	1007
Sécurité routière déclarée grande cause nationale	2000	662	76	893
Dépistage de stupéfiants en cas d'accidents mortels	2001	672	84	890
	2002	601	73	801
Dépistage stup. accident / Aggravations des sanctions pour non port de la ceinture / 6 points pour l'alcoolémie entre 0.5 et 0.8 g/l - Mise en place des radars automatiques	2003	525	67	695
Permis probatoire	2004	456	45	607
Nouvelle définition du tué	2005	420	51	563
Aggravation des sanctions pour excès sup. à 50km/h	2006	337	40	463
Feux obligatoire 2 roues / 12 points progressif	2007	334	46	421
Zone de rencontre 20 k/h	2008	284	36	380
Radars feux rouges	2009	279	54	338
Loi LOPPSI 2	2010	297	40	368
	2011	243	39	276
Renforcement des sanctions concernant le téléphone tenu en main / distracteurs	2012	198	34	242
Modification d'accès permis moto / Radars mobiles de nouvelle générations	2013	195	38	237
	2014	176	25	229
Alcool 0.2 g/l pour les jeunes conducteurs	2015	183	32	201
Extension des infractions constatables sans interception	2016	196	22	232
Renforcement du contrôle technique	2017	169	36	190
Mise en place du 80 km/h sur routes départementales / EAD	2018	167	29	197
	2019	171	28	197
COVID19	2020	143	26	162
	Total depuis 38 ans	25138	3172	35138